**Exemple de lettre pour s’opposer à une reprise des travaux**

**marchés publics soumis au CCAG Travaux**

(à adapter en fonction des situations rencontrées par l’entreprise)

***A adresser au Maître d’ouvrage***

***Copie au Maître d’œuvre***

**Objet : Ordre de service de reprise des travaux / Refus**

**Marché : …………………………………………………….**

***Par lettre recommandée avec AR et envoi dématérialisé***

Madame, Monsieur,

En date du ……………………. nous avons reçu un ordre de service de reprise des travaux auquel nous nous voyons dans l’incapacité de nous conformer et ce, en dépit de l’article 3.8.3 du CCAG Travaux qui nous oblige.

En effet, de façon tout à fait exceptionnelle, nos entreprises font face à des décisions administratives très contraignantes prises aux fins de prévention et de lutte contre la propagation du virus Covid-19 (mesures de restriction décidées par les pouvoirs publics ayant entrainé de fait soit la suspension soit un bouleversement significatif dans notre activité).

Force est de constater que ces décisions engendrent des contraintes échappant au contrôle des entreprises et provoquent des effets qu’elles ne sont pas en mesure d’éviter par des mesures appropriées.

Ainsi :

* Nous rappelons que le PGC doit être mis à jour par vos soins ainsi que le PPSPS en découlant, et que nous restons dans l’attente de l’organisation d’une réunion du CISSCT (1) ;
* Et / ou nous faisons face :
	+ à l’absence de nombreux salariés de notre entreprise (1),
	+ et/ou à l’absence de nombreux salariés chez notre (nos) sous-traitant(s), notre (nos) co-traitant(s) (1) et/ou à l’impossibilité de respecter sur le chantier les gestes « barrières » et les précautions édictées par les Autorités compte tenu notamment de la coactivité (1),
	+ et/ou à l’impossibilité de respecter sur le chantier les gestes « barrières » et les précautions édictées par les Autorités compte tenu notamment de la coactivité (1),
	+ et/ou à l’interruption des approvisionnements sur le chantier pour certains produits et équipements, notamment de protection individuelle et collective… (1).

Cette impossibilité absolue de reprise des travaux en sécurité et dans le respect des consignes gouvernementales n’étant pas de notre fait, ni la responsabilité de notre société ni celle de nos sous-traitants ne pourront être retenues à raison de l’inexécution de votre ordre de service.

Croyez bien que nous regrettons cette situation.

Une copie de la présente lettre est adressée à M… (Maître d’œuvre)

Nous vous prions….

**Exemple de lettre pour s’opposer à une reprise des travaux**

**marchés privés et contrats de sous-traitance**

(à adapter en fonction des situations rencontrées par l’entreprise)

***A adresser au Maître d’ouvrage***

***Copie au Maître d’œuvre***

(1)

***A adresser à l’entrepreneur principal (en cas de sous-traitance)***

***Copie au Maître d’ouvrage et au Maître d’œuvre***

**Objet : Ordre de service de reprise des travaux / refus**

**Marché : …………………………………………………….**

***Par lettre recommandée avec AR et envoi dématérialisé***

Madame, Monsieur,

En date du ……. nous avons reçu un ordre de service de reprise des travaux (1) ou vous m’avez informé d’un ordre de service de reprise des travaux (1).

En effet, de façon tout à fait exceptionnelle, nos entreprises font face à des décisions administratives très contraignantes prises aux fins de prévention et de lutte contre la propagation du virus Covid-19 (mesures de restriction décidées par les pouvoirs publics ayant entrainé de fait soit la suspension soit un bouleversement significatif dans notre activité).

Force est de constater que ces décisions engendrent des contraintes échappant au contrôle des entreprises et provoquent des effets qu’elles ne sont pas en mesure d’éviter par des mesures appropriées.

Ainsi :

* Nous rappelons que le PGC doit être mis à jour par vos soins ainsi que le PPSPS en découlant, et que nous restons dans l’attente de l’organisation d’une réunion du CISSCT (1) ;
* Et / ou nous faisons face :
	+ à l’absence de nombreux salariés de notre entreprise (1),
	+ et/ou à l’absence de nombreux salariés chez notre (nos) sous-traitant(s), notre (nos) co-traitant(s) (1) et/ou à l’impossibilité de respecter sur le chantier les gestes « barrières » et les précautions édictées par les Autorités compte tenu notamment de la coactivité (1),
	+ et/ou à l’impossibilité de respecter sur le chantier les gestes « barrières » et les précautions édictées par les Autorités compte tenu notamment de la coactivité (1),
	+ et/ou à l’interruption des approvisionnements sur le chantier pour certains produits et équipements, notamment de protection individuelle et collective… (1).

Cette impossibilité absolue de reprise des travaux en sécurité et dans le respect des consignes gouvernementales n’étant pas de notre fait, ni la responsabilité de notre société ni celle de nos sous-traitants ne pourront être retenues à raison de l’inexécution de votre ordre de service (1),
la responsabilité de notre société ne pourra être retenue à raison de l’inexécution de votre ordre de service (1).

Croyez bien que nous regrettons cette situation.

Nous vous prions….